

Concours des bourses d'admission 2010 du Fonds de soutien étudiant

L'ÉSAD vous invite à appliquer au concours de bourses d'admission 2008 du Fonds de soutien étudiant. Cette année, six bourses de 1000\$ chacune seront remises.

Qui est admissible?

La condition d'admissibilité au concours est de s'être inscrit au programme de maîtrise en ATDR pour la première fois en 2010 (sessions d'hiver, d'été ou d'automne 2010).

Comment faire pour appliquer à ce concours?

Les personnes intéressées doivent nous transmettre leur candidature pour ces bourses au plus tard le lundi 22 novembre 2010 à midi. Votre dossier de candidature complet doit être remis avant la date limite à Willem Fortin et doit inclure les éléments suivants :

- Une lettre de deux pages (interligne 1.5) qui présente votre candidature;
- Un curriculum vitae présentant vos études, vos emplois ainsi que votre engagement communautaire;
- Une photocopie de vos relevés de notes pour vos études universitaires antérieures.

Quels sont les critères de sélection?

Les éléments considérés pour l'attribution des bourses sont les résultats académiques obtenus dans les études universitaires antérieures, évalués à partir des relevés de notes fournis, ainsi que l'implication communautaire, évaluée à partir de la lettre de présentation et du curriculum vitae. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité constitué de trois professeurs de l'ESAD.

L'annonce des résultats du concours sera faite au plus tard le 14 décembre 2010. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Willem Fortin.